ANGERS

« Le plus vaste magasin de nouveautés »

Rémy Chanlouineau, associé à deux négociants, crée en 1875 le Palais des Marchands, premier grand magasin de la ville.



Le Palais des Marchands au début des années trente, à l'angle des rues Baudrière et Saint-Laud. Cliché Evers, Archives municipales Angers, coll. Robert Brisset, 9 Fi suppl

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Abandon de la spécialisation, entrée libre, vente à prix fixe, soldes, bénéfice réduit, retours de marchandises acceptés : toutes les nouveautés commerciales des grands magasins introduites à Paris, Angers les expérimente à partir de 1875 grâce à Rémy Chanlouineau, créateur du premier grand magasin de la ville, le Palais des Marchands. Ce nom fait référence à l'hôtel particulier de la rue Baudrière où se trouvait installée depuis 1622 la juridiction consulaire, puis le tribunal de commerce qui lui succéda. Rémy Chanlouineau, négociant, demeurait à Saumur. En 1863, il avait repris à Angers le magasin de nouveautés fondé rue Baudrière en 1857 par Adolphe Bourreau. Il avait dû observer à Paris et dans certaines grandes villes de province (Bordeaux, Le Havre, Lyon...) les nouvelles pratiques des grands magasins.

Association de trois négociants

Le pas est franchi le 29 octobre 1875 : Rémy Chanlouineau s'associe avec deux négociants angevins, Rémy Mondain et Louis Vollerit, pour former une société destinée au commerce de nouveautés, établie 63 et 65, rue Baudrière, dans la maison qu'il occupe déjà. Le contrat stipule que MM. Mondain et Vollerit auront la gestion de la maison de commerce et seront tenus d'habiter au siège social. Rémy Chanlouineau est quant à lui chargé des achats, du règlement des factures et du contentieux. Aucune présence, ni travail de sa part au magasin ne pourront être exigés. Le capital, fixé à 250 000 francs or. Très vite le magasin prospère et s'affiche dans la presse dès 1876 comme « le plus vaste magasin de nouveautés d'Angers ». On annonce la construction d'une grande galerie destinée spécialement à la vente des tissus d'ameublement, ainsi que de deux salons de confection pour dames. Le 19 avril 1879, une publicité du Journal de Maine-et-Loire vante « *les nouvelles installations et ses agrandissements successifs, la marche toujours croissante de ses affaires lui permet [tant] d'appliquer de plus en plus le principe de vendre toutes les marchandises de première marque avec le bénéfice le plus réduit* ».

Six nouvelles galeries sont inaugurées le 20 octobre 1879. Toute la ville en parle. L'effet produit est aussi fort que le sera celui de l'ouverture du premier supermarché en 1969 : « *Ce qui mérite d'être signalé, ce sont les dispositions prises pour donner aux nouvelles galeries l'espace et la clarté nécessaires, ainsi que les dimensions énormes que l'on peut voir aujourd'hui. Tous les jours, de lourdes voitures amènent des quantités considérables de tissus, des meubles et objets divers* » (Journal de Maine-et-Loire, 4 octobre).

Débuts de l'électricité

C'est une révolution dans le commerce angevin. Le Palais des Marchands se diversifie et ouvre un magasin annexe entièrement consacré aux meubles, inauguré en mars 1880. C'est le premier magasin éclairé à l'électricité : « *Des flots de lumière, répandus avec une prodigalité sans exemple, faisaient miroiter aux yeux des passants étonnés les tentures, les meubles de la plus grande richesse, les glaces, les miroirs de Venise, les porcelaines de Chine... Les habitants d'Angers pourront désormais [...] trouver dans leur ville, et dans une seule maison, tous les articles dont se compose un ameublement complet* » (idem, 26 mars). Une salle à manger en vieux chêne est alors vendue 395 francs. Ce bon marché s'explique : les meubles sont produits dans les ateliers mêmes du grand magasin.

Les propriétaires réorganisent ensuite les comptoirs des costumes et avertissent qu'ils feront pour le costume ce qu'ils ont fait pour l'ameublement, c'est-à-dire que les prix - à qualité égale - seront moitié moins chers que dans les magasins spécialisés. Le Palais des Marchands en arrive à occuper tout l'îlot situé entre les rues Baudrière, Cupif (parallèle à la rue Plantagenêt) et de l'Épicier (future rue Jules-Ferry, à l'emplacement de Fleur d'Eau). Une nouvelle inauguration a lieu à grand renfort de « réclame » le 16 octobre 1882. Les nouveaux magasins s'étalent sur 6 000 m², ce qui est colossal pour l'époque (le premier hypermarché en 1969 disposait seulement d'un peu plus du double).

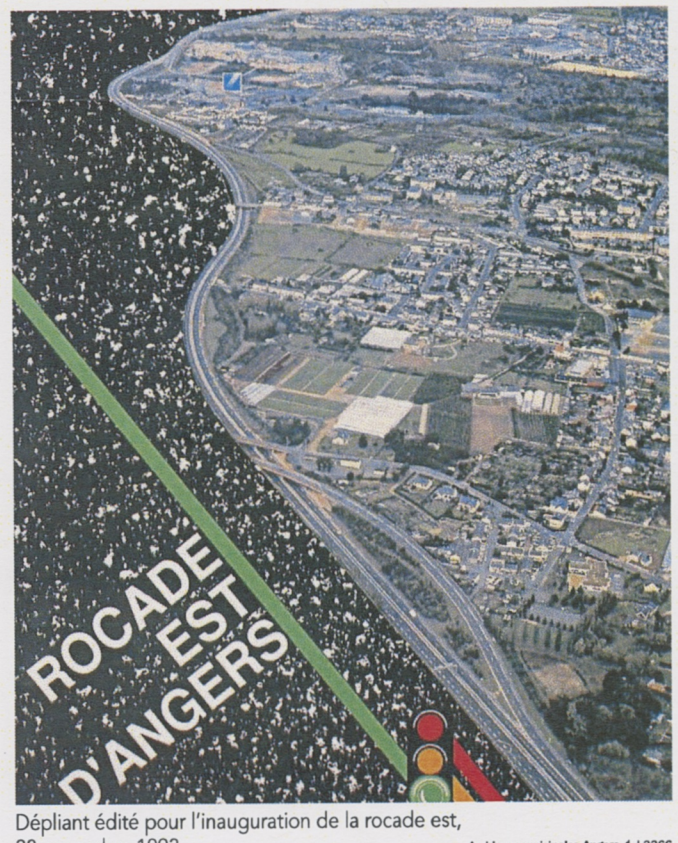
Au jour dit, succès monstre : « *Une animation extraordinaire régnait dans les rues d'Angers. Il ne s'agissait, cependant, ni de fêtes vélocipédiques, ni de régates ou autres attractions si goûtées du public angevin. La seule et unique cause de cette animation s'expliquait par l'inauguration des vastes magasins du Palais des Marchands* ». 9 500 clients se précipitent aux neuf caisses. En souvenir, on leur distribue une chromolithographie figurant un paysage suisse ! Le succès angevin permet l'ouverture progressive de succursales dans dix villes de l'Ouest, de La Baule à Tours. Et c'est ainsi que prend corps la légende du Palais des Marchands, que le gigantesque incendie dans lequel il périt en 1936 devait encore attiser...

La suite, dimanche prochain, de notre thématique consacrée au commerce avec Jean Rocher, à la tête d'une des plus grosses affaires en France d'arts de la table.

Chronique réalisée en partenariat avec le service des archives municipales de la Ville d'Angers

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Fin 1992, la rocade est est lancée



Dépliant édité pour l'inauguration de la rocade est, 28 novembre 1992. Archives municipales Angers, 1 J 3366

Des tris aux Archives municipales ont mis en évidence un dépliant publié lors du lancement, en novembre 1992, d'un important équipement pour Angers : la rocade est. Reliant la déviation des Ponts-de-Cé (RN260) à l'autoroute A 11 au niveau du parc des Expositions, elle permettait de libérer les boulevards de Lattre-de-Tassigny, d'Estienne-d'Orves et Gaston-Birgé de l'important trafic de transit Paris-Sud Loire. Les chiffres sont éloquents : 6 ans de travaux, 7 km de longueur, 19 ouvrages d'art, 6 échangeurs – le plus complexe étant celui du Hanipet – 110 000 m² d'enrobés drainants, pour un coût total de près de 210 millions de francs.

Certains éléments avaient déjà été mis en place avec l'ouverture de la trémie Saint-Léonard en janvier 1971. La protection environnementale a été prise en compte, avec l'aménagement d'un bassin de plus de 10 000 m³ équipé d'un système de retenue des pollutions accidentelles, dans l'échangeur du Hanipet.

CONFÉRENCE

Les expositions universelles et Paris

La prochaine conférence d'initiation à la recherche de l'Association des Amis des archives d'Anjou se tiendra le samedi 15 décembre. Christiane Demeulenaere-Douyere, conservateur général du patrimoine et vice-présidente de la Société de l'histoire de Paris et de l'île de France, interviendra sur le thème « Les expositions universelles et Paris : une histoire encore à écrire ».

« *Aujourd'hui encore, on éprouve une sorte de fascination à l'évocation des grandes expositions internationales de la seconde moitié du XIXe siècle* », évoque la conférencière, qui rappelle qu'« *avant 1850, il y avait déjà en France des expositions des produits de l'industrie nationale. Parmi tous les pays, la France et particulièrement sa capitale, Paris, ont développé une relation très étroite, presque passionnelle, avec les expositions internationales, qu'elles soient universelles ou thématiques* ».

« *Écrire l'histoire de ces « méga-événements » est une entreprise passionnante, qui connaît depuis quelques années un regain d'intérêt, notamment en France, même s'il reste encore beaucoup de chantiers de recherche à approfondir* », observe Christiane Demeulenaere-Douyere, qui précise le contenu de son intervention samedi prochain : « *Après avoir retracé rapidement l'histoire des expositions, plus particulièrement en France, et de leurs liens très étroits avec Paris, la conférence se propose de présenter les différents fonds et typologies de documents qui permettent d'écrire cette histoire* ».

Conférence d'initiation à la recherche le 15 décembre, de 10 heures à 12 heures, aux Archives départementales, 106, rue de Frémur à Angers. De 2 à 5 € la séance, gratuit adhérents.

AVANT-APRÈS

La Ballue, une auberge réputée route de Nantes



La Ballue vers 1920, route de Nantes, actuelle avenue du Général-Patton. Archives municipales Angers, 4 Fi 477. À droite, photo CO - Josselin CLAIR

C'était, jusqu'à la mise en service de l'autoroute, la sortie d'Angers vers Nantes. Et l'accès naturel à la ville en venant de la Bretagne. Les rois de France venant de cette province l'empruntaient pour faire leur entrée dans la ville, après une station à l'abbaye Saint-Nicolas. La Ballue était le nom d'une petite exploitation agricole appartenant précisément à cette abbaye, vers l'extrémité de la route de Nantes, aux environs du chemin du Colombier (rue Pierre-Melgrani). Par la suite, il y eut à la Ballue une auberge réputée. Le petit noyau d'habitation étiré le long de ce faubourg routier connut à partir des années 1880 une active vie de quartier. La fête annuelle, « l'assemblée », était animée de jeux divers, de feux de bengale, d'une retraite aux flambeaux aux accents de la fanfare du quartier de la route de Nantes.

ÇA S'EST PASSÉ LE 9 DÉCEMBRE 1854

La rue Montault gardera ses maisons de chaque côté

Le palais épiscopal était autrefois en partie masqué par les maisons qui le bordaient rue de l'Oisellerie et place Neuve (rue Montault). Un premier projet de dégagement est proposé par le préfet en 1840. La Ville y souscrit en 1850, mais les dépenses d'expropriation nécessaires ajournent la réalisation. Après avoir approuvé, le 8 décembre, le dégagement du palais du côté de la rue de l'Oisellerie, le 9 décembre 1854, le conseil municipal décide en revanche de conserver les maisons de la place Neuve, trouvant « *que la voirie actuelle avec des magasins variés est préférable au mur informe du soubassement de l'évêché s'il était dégagé* ».